APRÈS SES PROPOS MALVEILLANTS

MACRON PROVOQUE LA TEMPÊTE !

Page 3

CORONAVIRUS :

1.133 NOUVEAUX CAS, 649 GUÉRISONS ET 15 DÉCÈS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4138 | Mercredi 25 novembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 MORTS ET 19 BLESSÉS EN 24H

Page 5

FACE À LA GRAVE CRISE DE LA COVID-19

LE TOURISME GRAND PERDANT

Page 5

CORONAVIRUS

LA DGSN RAPPELLE L'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE EN VOITURE

Page 16

AADL

LANCEMENT FIN NOVEMBRE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE 140.000 LOGEMENTS

Page 5

Repères

2
projets retenus à Sétif pour désenclaver plusieurs localités.

17 %
du personnel soignant à l'EHU de Blida contaminés à la Covid-19.

715
artistes ont bénéficié des 30.000 DA d'aide accordée par l'État.

La DGSN lance une campagne de sensibilisation contre la Covid-19

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation sur le terrain menée par les services de la Sûreté des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine dans le but de renforcer l'élan de solidarité nationale et les efforts de lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans le cadre de cette initiative de solidarité qui concerne dans sa première phase trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Constantine, 10.000 masques de protection ont été distribués aux citoyens pour "*les sensibiliser au caractère sérieux de la situation actuelle et les inciter à porter le masque de protection, en tant que mesure préventive indispensable pour la protection de la santé individuelle et collective*", souligne un communiqué de la DGSN. 10.000 masques de protection sont distribués aux citoyens au niveau des rues, quartiers, lieux publics, points de vente et les commerces assurant l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation, ainsi que les points de contrôle sécuritaire. Ces sorties de

terrain dénotent la détermination de la DGSN à poursuivre son approche de sensibilisation qui tend à rappeler aux citoyens l'importance d'adhérer aux démarches et efforts des autorités publiques dans la lutte contre la propagation de la pandémie, à travers le respect des mesures préventives et des règles sanitaires pour dépasser cette conjoncture sanitaire sensible.

1res chutes de neige automnales sur les hauteurs de Khenchela

Les premiers flocons de neige ont recouvert dans la nuit de dimanche à lundi, les hauteurs de la commune de Bouhmama et la localité d'Aïn-Mimoun à Tamza dans la wilaya de Khenchela.

La poudreuse a commencé à tomber dans la nuit de dimanche sur le mont Chélia, culminant à 2.328 mètres d'altitude et dans la région de Bouhmama, où les flocons tombant dru ont succédé, au froid particulièrement vif qui a affecté la région des Aurès durant toute la nuit. Dans la commune de Tamza, les monts d'Aïn-Mimoune et de Noughis étaient recouverts d'un manteau blanc au lever du jour. Selon, l'attaché de l'annexe de l'Office national de météorologie, Djamel Boukouider la vague de froid et les fortes précipitations que connait la wilaya de Khenchela devront persister jusqu'à mardi matin et la neige est attendue sur les hauteurs culminant à plus de 1.800 mètres. Le temps s'améliorera à partir de mardi après-midi dans la wilaya de Khechela. Selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile, aucune intervention n'a été enregistrée dans ces localités, étant donné que les chutes de neige ont eu lieu pendant la nuit et dans des zones montagneuses.

Mise en place d'une cellule de crise suite au seisme de Skikda

Une cellule de crise a été mise en place dans la wilaya de Skikda, consécutivement à la secousse tellurique ressentie à 04h53 suivie de deux autres répliques signalées à 06h17 et 12 Présidée par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaid, cette cellule de crise est composée des responsables des directions locales de l'habitat, des ressources en eau, les services de la protection civile et les services des assemblées populaires communales concernées, en sus des services des différents corps constitués. En application des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le wali de Skikda s'était rendu à Aïn-Bouziane où l'épicentre des deux secousses a été localisé pour s'enquérir de la situation et constater d'éventuels dommages. Selon un premier constat des services de la wilaya, "*aucune perte humaine n'est à déplorer*" alors que des fissures ont été relevées au niveau de l'hôpital d'El-Harrouch ainsi que de quelques habitations. Pour rappel, un séisme d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dimanche à 4h53 dans la wilaya de Skikda, l'épicentre du séisme a été localisé à 12 kilomètres au sud-ouest d'El-Harrouch.

Dixit

Abdelaziz Rahabi, diplomate et ancien ministre

"Les Sahraouis tendent, à travers leur réaction à l'agression marocaine, à sortir du statu quo en recourant aux armes comme ultime solution après avoir tenté les négociations et fait preuve de patience."

De la cocaïne dans des bananes offertes à une... prison

C'est une drôle de cargaison qui a été interceptée par le Département de la justice pénale du Texas. Deux palettes de 45 boîtes de bananes trop mûres ont été généreusement à une prison de l'État. Sauf que la cargaison n'était pas si innocente que ça. Quand les agents ont ouvert les cartons ils y ont trouvé des paquets avec à l'intérieur de la poudre blanche. Les Douanes américaines ont immédiatement testé la substance qui s'est révélée être de la cocaïne. Il y avait en tout 540 paquets de cocaïne !

Banni à vie d'un restaurant à volonté pour avoir... trop mangé

Un triathlète a été banni d'un restaurant asiatique à volonté. L'homme aurait en effet englouti l'équivalent de 100 assiettes de sushis, le menu à volonté étant à 15,90€. Ainsi, le patron a d'abord essayé en vain de dissuader Jaroslav Bobrowki de se resservir en ordonnant aux serveurs de ne plus débarrasser sa table. Face à l'échec de sa tentative, des mesures radicales ont finalement été prises. Jaroslav Bobrowski, le principal intéressé, a affirmé suivre un régime spécial selon lequel il ne mange pas pendant une vingtaine d'heures, puis mange jusqu'à satiété.

APRÈS SES PROPOS MALVEILLANTS

Macron provoque la tempête !

Les réactions de rejet des déclarations du président français, Emmanuel Macron, sur la repentance de la France par rapport aux crimes commis en Algérie lors de l'époque coloniale, s'enchainent. Un tant soit peu timides au tout début ces réactions vont chaque jour s'amplifiant, dénonçant, quelques fois avec virulence, le refus du Président français de présenter des excuses de la France aux Algériens.

KAMAL HAMED

En effet, dans un récent entretien accordé a l'hebdomadaire français "*Jeune Afrique*", le locataire de l'Elysée a laissé clairement entendre, qu'il n'est pas question pour la France de demander paardon au peuple algerien pour les crimes commis lors de la colonisation. C'était suffisant pour de larges pans de l'opinion publique, des partis politiques et des organisations de la société civile, de monter alors au creneau pour denocer cette position et rapeler combien cette question sensible demeure au couleur de toute normalisation des relations entre les deux pays. Certes, ce n'est pas vraiment un tollé général, mais c'est tout comme, puisque les réactions de refus de ces propos montent en cadence. Ainsi, avant hier, c'était au tour de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), de monter au front pour rappeler au Président français, les revendications, fort légitimes d'ailleurs, de l'écrasante majorité des Algériens sur la question mémorielle, joignant ainsi sa voix à celles d'autres associations, partis politiques et personnalités, qui l'ont précédé. L'ONM campe ainsi sur ses positions, s'agissant de l'impérieuse nécessité pour la France, de réparer ses graves torts et demander le pardon au peuple algérien. C'est seulement à ce prix, que les deux pays pourront entrevoir l'avenir dans de meilleures conditions. Dans ce meme entretien, le Président français a aussi fait une intrusion dans les affaires internes de l'Algerie, en disant soutenir le président Abdelmadjid Tebboune.

Et là aussi, et à l'instar d'autres acteurs politiques, l'ONM n'a pas manqué de fustiger cette ingérence. "*Comme ses prédécesseurs, le Président français ne fait que reproduire le discours habituel conquérant du colonisateur, infantilisant et tuteur. Ils nous regardent toujours comme des indigènes colonisés*", a ainsi indiqué le secrétaire général de l'ONM, dans une vidéo . "*Cela est inacceptable*", dit Mohand Aoumar Benlhadj. Le même jour, un autre politique est monté au créneau, pour en faire de même. Karim Tabou a en effet tiré à boulets rouges sur le Président français, en considérant que le locataire de l'Elysée fait clairement dans l'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie. Le RCD, le MSP et d'autres partis politiques, à l'exemple du mouvement El Bina que préside Abdelkader Bengrina, ont aussi critiqué cette sortie médiatique du Président français. Autant dire, que la classe politique, toutes tendances confondues, a accordé ses violons pour rejeter avec force, les propos de Macron. Dans ce concert de réactions, un seul dénominateur commun: les Algeriens s'en tiennent plus que jamais à leurs revendications. La France doit faire acte de repentance de ses crimes coloniaux, si elle veut construire des relations saines avec l'Algerie .

K.H.

EL GUEGUERAT

Le Front Polisario critique l'inaction de l'ONU face aux violations du Maroc

La mission du Front Polisario auprès des Nations-unies a critiqué "l'inaction" de l'O-nu, face aux derniers développements à El Guerguerat, au Sud-ouest du Sahara occidental, affirmant que les autorités sahraouies n'avaient d'autres choix que d'exercer leur droit sacré à la légitime défense et utiliser tous les moyens légitimes pour défendre le territoire sahraoui contre l'agression marocaine.

"*Plus d'une semaine après l'agression militaire marocaine contre le territoire sahraoui, ni le secrétariat général de l'O-nu, ni le Conseil de sécurité, n'ont pris de mesures pour tenir le Maroc responsable des conséquences extrêmement explosives dans le territoire*", a fustigé le Front Polisario, dans une note explicative sur la rupture du cessez-le-feu par le Maroc au Sahara occidental. Pour le Front Polisario, "*cette nouvelle manifestation de l'inaction de l'ONU envoie au peuple sahraoui un message habituel et clair que l'indifférence envers son sort et ses sacrifices pour la paix ainsi le silence assourdissant face à la poursuite de l'occupation illégale de leurs terres par le Maroc restent à l'ordre du jour, même à un moment ou la paix et la sécurité dans toutes la région sont en danger*".

Comme l'avait affirmé la mission de l'Onu au Sahara occidental (Minurso), le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, a rappelé qu'à partir du 6 novembre 2020 les forces armées marocaines ont commencé à se déplacer dans la zone d'accès restreint (ZAR) le long du mur militaire illégal marocain au Sahara occidental, en violation flagrante de l'accord militaire N°1.

Comme l'a averti le Front Polisario, "*toutes les indications, alors, suggéraient que les troupes marocaines étaient prêtes à se rendre dans la zone tampon pour disperser violemment les manifestants sahraouis qui protestaient pacifiquement dans la partie sud-ouest du territoire*", souligne le texte. Le Front Polisario a également alerté les Nations-unies, notamment le Conseil de sécurité sur "*les conséquences très graves que toutes actions militaires ou toutes autres actions de troupes marocaines dans la zone tampon d'El Guerguerat, ou ailleurs, aurait non seulement sur le cessez-le-feu et les accords militaires connexes, mais aussi sur la paix et la stabilité dans toute la région*", ajoute la note.

En violation flagrante du cessez-le-feu, les forces armées marocaines ont mené le 13 novembre dernier, une agression brutale contre des civils sahraouis non armés à El Guerguerat dans le territoire sahraoui libéré.

A la suite de l'agression marocaine, le président sahraoui Ibrahim Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, a adressé des lettres urgentes au chef de l'Onu et à la présidente du Conseil de sécurité pour les alerter sur la gravité de la situation résultant de l'acte d'agression du Maroc sur le territoire sahraoui.

En effet, soutient le Front Polisario, " l*es déclarations et rapports du SG a particulièrement encouragé le Maroc à persister dans ses activités illégales à El Guerguerat, aboutissant à son agression militaire sur le territoire sahraoui et à la reprise de confrontation militaire*".

La guerre que l'Etat occupant marocain, lui-même, a admis avoir déclenché, a par conséquent fait de tout le territoire du Sahara occidental "*une zone de guerre ouverte*", a mis en garde le Front Polisario.

De fait, comme l'a confirmé précédemment la Minurso et plus tard le chef du gouvernement marocain, le Maroc a construit un autre "mur de sable" s'étendant jusqu'à la frontière sahraouie mauritanienne pour encercler la partie nouvellement occupée du territoire sahraoui.

A cet effet, le Front Polisario "*condamne fermement l'occupation par le Maroc de plus de territoire sahraoui et met en garde contre les graves conséquences de sa tentative de changer le statu quo*".

R.N.

DIPLOMATIE

Boukadoum félicite Antony Blinken pour sa nomination à la tête du département d'Etat

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a adressé mardi un message de félicitations à M. Anthony Blinken, pour sa nomination en tant que secrétaire d'Etat américain par le président élu Joe Biden.

"*Cher Secrétaire d'Etat désigné, je suis ravi d'apprendre la nouvelle de votre (désignation) en tant que secrétaire d'Etat par le Président élu Joe Biden*", écrit le chef de la diplomatie algérienne.

"*J'ai hâte d'échanger avec vous et de travailler sur de nombreuses questions, en particulier celles concernant la paix et la sécurité en Afrique et en Méditerranée*", ajoute M. Boukadoum. "*Je vous souhaite plein succès et soyez assuré de mon engagement personnel à bâtir les meilleures relations entre les Etats-Unis et l'Algérie*", conclut le ministre.

Le Premier ministre préside une réunion des walis

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, mardi, une réunion par visioconférence des walis de la République, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ont pris part à cette réunion le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, le ministre des Ressources en eau, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le ministre de l'Education nationale.

R.N.

GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME

La BEA signe une convention avec le FGAR

La Banque extérieure d'Algérie, (BEA), et le Fonds de garantie des crédits aux PME (F-gar), ont signé une convention-cadre, permettant aux petites et moyennes entreprises de bénéficier d'une couverture sur les financements des crédits d'investissement accordés par cette banque publique, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué.

Le P-dg de la BEA, Latrache Lazhar, a estimé, suite à la signature qui a eu lieu à Alger, la fin de la semaine écoulée, que les PME et les micro-entreprises ont besoin d'un financement par les banques et les institutions financières, et que cet accord permet de renforcer le mécanisme de leur financement pour la réalisation de leurs projets d'investissement.

Le F-gar intervient en sa qualité de co-preneur de risque en faveur des PME, sollicitant des crédits d'investissement affectés à la création d'entreprise, à l'extension d'activité et au renouvellement et/ou rénovation des équipements, rappelle le communiqué de la BEA.

Le taux de couverture consenti par le FGAR sur ses fonds propres peut atteindre 80% du montant du crédit bancaire accordé par la BEA, pour un plafond de 100 millions de dinars, alors que celui accordé sur les fonds Meda, dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, atteint 60% du principal des financements accordés par cette même banque pour un plafond de 250 millions de Dinars, précise-t-on de même source.

JUSTICE

Le report de plusieurs affaires pénales intervient à "la demande de la défense des accusés"

Le report de plusieurs affaires pénales, dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs juridictions, intervient "*à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination au coronavirus, de certains des avocats constitués*", a indiqué mardi le ministère de la Justice dans un communiqué. "*Suite aux informations relayées par certains titres de la presse nationale faisant état du report de plusieurs affaires pénales dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs juridictions, à l'instar des Cours de justice d'Alger et de Tipasa, ainsi que le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed, pour infection des accusés détenus à la Covid-19, le ministère de la Justice dément catégoriquement ces informations, et explique que le report de ces affaires est intervenue à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination des avocats constitués au coronavirus*", a-t-on précisé

Le ministère de la Justice "*réaffirme, qu'à la faveur de la prise des mesures préventives nécessaires par les responsables des établissements pénitentiaires pour protéger les détenus, le nombre d'infection à la Covid-19 parmi la population carcérale depuis l'apparition de la deuxième vague de cette pandémie jusqu'à aujourd'hui, s'élève à 30 cas, dont 26 se sont rétablis et 4 cas sont soumis aux soins thérapeutiques*", ajoute le communiqué.

R.N

FACE AU NOMBRE DE CAS POSITIFS QUI NE CESSE D'AUGMENTER

Désarroi de la communauté éducative

Depuis le début de la crise sanitaire, l'ensemble de la communauté éducative a à cœur de faire fonctionner l'école, pour préserver les apprentissages et la scolarisation des élèves.

PAR IDIR AMMOUR

Leur priorité est que l'école reste ouverte, parce qu'ils savent qu'une nouvelle fermeture aurait des conséquences scolaires et sociales dramatiques. Mais face au nombre de cas positifs qui ne cesse d'augmenter, la famille de l'éducation reste inquiète pour leur progéniture vu que la maladie s'est installée au sein même des enceintes de l'éducation. Les directeurs des établissements scolaires sont d'ailleurs dans un désarroi total. Et pour cause ! En plus des cas de contamination à la Covid-19 parmi les enseignants, ils font face à un sérieux et complexe problème : celui des parents atteints par le coronavirus, mais qui envoient leurs enfants pour suivre les cours. Ce qui constitue un danger sanitaire pour les écoles concernées. Du coup, ils appellent ces parents à retenir leurs enfants dans les maisons. La continuité de l'école est donc mise en péril de l'avis des observateurs, des syndicats du secteur mais également des parents d'élèves. Ils protestent contre l'application approximative du protocole sanitaire. Ils déclarent que "*nous n'avons pas les moyens pour assurer la nécessaire protection des élèves*", exprimant "*leurs craintes*" dans ce sens, faute de moyens logistiques et humains. L'UNPE, pour sa part, rappelons-le, a demandé dernièrement au Premier ministre, de fermer les écoles pour une durée de 15 jours, afin de permettre au ministère de l'Education nationale et à la communauté de l'éducation, le temps de réunir tous les moyens pour l'application de protocole sanitaire et combler les manques observés lors de la rentrée scolaire courante. Mais, le Premier ministre appuie sa position et tranche : "*les écoles resteront ouvertes*". Il a appelé, en outre, à l'impératif "*de respecter les avis des scientifiques, des médecins et des spécialistes, loin de tout débat byzantin*", en évitant "*toute précipitation dans la prise de décisions*". Les statistiques "*ne sont pas alarmantes pour aller jusqu'à la fermeture des écoles*", a-t-il soutenu. Le ministre de la Santé, quant à lui, ne s'attendait pas à ce que ses propos provoquent une tempête chez l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), lors de son passage à la Radio nationale. "*L'école ne contamine pas. Si contaminations il y a, elles sont en extra-muros*". Cette annonce, "*unanime et formel*", semble être la goutte qui fait déborder le vase pour l'Unpef, se disant surprise et "*consternée*" par "*les déclarations du ministre de la Santé, qui fait porter au personnel de l'éducation, la responsabilité de la propagation du virus Covid-19 des cafés vers les établissements scolaires*". L'Organisation syndicale a annoncé son intention d'observer, aujourd'hui, une journée nationale de protestation. Wait and see!

I,A,

TRANSPORT AERIEN

Aigle Azur remboursera ses clients sur les billets payés non utilisés

RAYAN NACIM

La compagnie aérienne française, Aigle Azur, qui a été mise en liquidation judiciaire le 16 septembre 2019 après l'arrêt de son activité, a annoncé qu'elle remboursera ses clients qui ont acheté un billet payé et ne l'ont pas utilisé suite à l'arrêt de l'activité.

Dans un communiqué, Aigle Azur a indiqué que "*les personnes ayant acheté en Algérie un billet émis dans les points de vente de la compagnie et n'ayant pas été transportées, en raison de l'arrêt d'activité, doivent se faire connaître à la cellule de liquidation avant le 24 décembre 2020*".

Ainsi, les voyageurs concernés peuvent procéder à cette opération sur le portail électronique, ou par voie postale, et doivent systématiquement mentionner le numéro du billet et leur relevé d'identité bancaire pour se faire rembourser.

R.N.

CONFINEMENT

Plus de 952.000 infractions enregistrées depuis mars

Le commissaire et sous-directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière, Rachid Ghazali, a indiqué, ce mardi 24 novembre 2020, lors de son passage à la Radio nationale, que le bilan des infractions au confinement, dépassait 952.000 infractions, dont plus de 354.000 ont abouti à des procédures judiciaires.

Il a indiqué, que les services de sécurité ont enregistré plus de 15212 infractions à l'interdiction du rassemblement de plus de deux personnes, précisant que les services de sécurité ont enregistré, du 22 mars au 22 novembre de l'année en cours, 2.016 infractions de la part des transports en commun et 4.228 infractions commises par des chauffeurs de taxi, selon le même média. M. Rachid Ghazali a déclaré, que la direction générale de la sécurité nationale avait mobilisé toutes les ressources, humaines et matérielles, pour combattre et limiter la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19, et pour s'assurer que toutes les mesures préventives approuvées par les instances supérieures du pays soient respectées.

R.N

FACE À LA GRAVE CRISE DE LA COVID-19

Le tourisme grand perdant

Le tourisme essuie actuellement un revers sans précédent. Avec la crise de la pandémie virale, le secteur est en baisse de régime depuis des mois et n'arrive pas à décoller. La crise sanitaire l'a sérieusement ébranlé.

CHAHINE ASTOUATI

C'est pratiquement la ruine avec notamment, la perte de clients qui devaient se rendre dés cette fin d'année au grand Sud. Le tourisme saharien qui devait sauver la saison ne peut se dérouler dans le contexte de cette sévère pandémie dont les effets sont redoutables. Et avec des frontières fermées, les promoteurs du tourisme s'attendent à une pire crise. Les touristes seront les grands absents de la virée saharienne qu'ils avaient toujours affectionnée en cette période de fin d'année. Les sites de Beni-Abbès, avec Taghit la féérique, Djanet et sa belle Oasis et les paysages époustouflants de l'Ahaggar seront désormais désertés. La fin de l'année qui devait rapporter des recettes en devises et en dinars aux investisseurs dans le secteur sera tout bonnement sèche. A cet effet, le secteur est bousculé par une perte de chiffre d'affaire global avoisinant les 500 millions de dollars net, selon l'observatoire national du tourisme dans sa dernière note conjoncturelle. "*Les pertes sont immenses pour les agences de voyage qui accusent des fermetures depuis le mois de mars dernier*". Les chiffres communiqués, récemment par Bachir Djeribi, président du Syndicat national des agences de voyages qui déplore la fermeture de 2.000 agences déjà, et que 800 en ont déjà fait les frais depuis des mois. Une situation qui se répercute également sur des hôtels totalement vides où prés de 1.200 hôtels nouvellement classés, sont en perte de vitesse en l'absence totale de clients. Sans compter que les grands hôtels 5 étoiles sont également dans l'expectative attendant vainement un séjour rare d'une délégation ou de diplomates. Les experts du domaine ont d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme dés les premiers mois de l'apparition du coronavirus où ils prévoyaient des dommages sur le secteur. *"Dans l'impossibilité de se déplacer et de réserver dans un hôtel, la demande est devenue restreinte uniquement pour ceux qui sont rapatriés pour de raisons sanitaires"*, note un professionnel du tourisme. Ceux qui devaient passer quelques jours de vacances, dans le Sud ou dans au Nord, dans les stations de Talaguilef et Tikjda, ne peuvent le faire, en raison du strict protocole sanitaire qui est appliqué dans ces régions. En somme, la seule concession accordée par les pouvoirs publics aux agences de voyage est une prime qui compense les pertes occasionnées à cause de la pandémie. Les hôteliers ne sont pas concernés par cette prime. Ce qui fait que ces derniers ne peuvent que se résigner à attendre une reprise de leurs activités et cela après un fléchissement net de la courbe du virus qui a volé tout en éclats.
F.Abdelghani

C.A.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 morts et 19 blessés en 24h

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont fait état, mardi dans un bilan, de six (6) morts et 19 blessés dans 15 accidents de la circulation survenus, en 24h, dans 12 wilayas.
Les accidents se sont produits, selon la même source, à Tipasa, Médéa, Chlef, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Tiaret, Sidi Belabbès, Relizane, Mascara, Batna et Mila. Par ailleurs, les unités de la GN ont saisi, à travers plusieurs opérations, 50 kg de tabac à chiquer contrefait, 7.011 unités de boisson alcoolisée, un détecteur de métaux, une quantité de denrées alimentaires et quatre moyens de transports. Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de six individus à Tlemcen, Saida, Tébessa et Bejaia, indique le bilan.
Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, les éléments de la GN ont saisi à El Oued et Biskra, 149 comprimés psychotropes, un moyen de transport et une somme d'argent issue des revenus de ce trafic, a ajouté la même source, relevant l'interpellation de quatre individus impliqués dans cette affaire..

R.N.

AADL

Lancement fin novembre des travaux de réalisation de 140.000 logements

Les travaux de réalisation de 140.000 logements, en location-vente, seront lancés vers la fin du mois en cours dans un certain nombre de wilayas, a annoncé lundi à Aïn Defla, le DG de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Belaâribi Mohamed Tahar.
"*D'ici à quelques jours, c'est-à-dire vers la fin du mois en cours, tous les projets AADL à l'échelle nationale s'élevant à quelques 140.000 unitées auront été lancées*", a précisé M. Belaâribi en marge de la cérémonie d'attribution de 1.800 logements ADDL à Aïn Defla.
Tout en assurant que le choix des terrains sur lesquels les constructions en question seront édifiées a été fait, il a mis en avant l'importance du respect des normes esthétiques et de réalisation des nouvelles constructions.
Rappelant qu'un total de 30.000 logements en location-vente sera attribué avant la fin de l'année en cours à l'échelle nationale, il a fait état de la volonté de son organisme de poursuivre sur cette lancée.
"*L'opération d'attribution des logements entamée durant le mois en cours ne s'arrêtera pas et l'AADL en livrera chaque fois qu'un quota en cours de réalisation aura été complètement achevé*", a-t-il souligné.
S'attardant sur le quota de 1.800 logements attribués au profit de la wilaya de Aïn Defla, lequel englobe 1.200 unités à El Attaf et 600 autres à Aïn Defla et Sidi Lakhdar, à raison de 300 chacune, il s'est félicité des efforts déployés pour l'achèvement des travaux dans les délais impartis.
En raison de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, il a fait état de la mise en place d'un programme quotidien visant à remettre les clefs des logements à un groupe restreint de souscripteurs.

R.N.

INDUSTRIE MÉCANIQUE MILITAIRE

Livraison de 389 camions multifonctions Mercedes-Benz à Alger

La Société algérienne de production de poids-lourds, de marque Mercedes-Benz "SAPPL-MB", relevant de la Direction des industries militaires mécaniques (MDN), a procédé mardi à la livraison de 389 camions multifonctions et de bus à Alger au profit de 16 institutions militaires et civiles publiques et privées.
Présent à cette cérémonie, le représentant de la Direction des industries militaires au MDN, le colonel Samir Remili, a souligné le travail des employés et des dirigeants de la SAPPL-MB "*qui ont pu relever le défi en répondant à la demande de nos partenaires ayant trouvé la qualité et le coût raisonnable en nos produits et l'efficacité de nos équipements sur le terrain*". Un défi relevé, a-t-il dit, malgré les conditions sanitaires que connait le monde actuellement, ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale.
Ainsi, 320 camions ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel, relevant du MDN, 15 au profit de la l'Etablissement central de construction relevant du MDN, dix (10) au profit de la société El Baraka Construction, un (01) camion au profit de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP, filiale de Sonatrach), quatre (04) au profit de Cosider Construction (filiale du groupe Cosider), six (06) au profit de l'entreprise publique de transport Filtrans, deux (02) au profit de l'entreprise Halliburton et deux (02) camions au profit de la Société de maintenance industrielle Somiz.
Il a également été procédé à la livraison de cinq (05) bus de type "Conecto" au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Blida, de dix (10) bus au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Setif ainsi que de quatorze (14) camions au profit de six entreprises privées activant dans divers secteurs économiques.
Dans une allocution lors de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et établissements concernés, le Directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), Hamoud Tazrouti, a fait savoir que cette livraison intervient dans le cadre des orientations de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la fabrication et la commercialisation de produits locaux de qualité internationale, avec des pièces de rechange d'origine et des services efficaces d'après-vente.
Il a également fait savoir, qu'AMS-MB compte ouvrir des branches régionales dans six (06) wilayas, dans une première phase.
« Malgré les retards enregistrés du fait de la Covid-19, nous avons inauguré la branche de Tiaret depuis quelques mois. Il sera procédé également au lancement d'une branche à Tlemcen d'ici début 2021 ainsi que des branches à Setif et Oran dès le début du second semestre 2021 », a-t-il énuméré, ajoutant que les branches d'AMS-MB d'Ouargla et de Béchar seront lancés courant du troisième trimestre de l'année prochaine.
De plus, selon M. Tazrouti, l'entreprise qu'il dirige compte développer son réseau de distributeurs agréés à travers le pays via des conventions qui seront signées d'ici la fin de l'année en cours afin de couvrir l'ensemble du territoire

R.N..

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Opération : **REHABILITATION DES FORAGES À TRAVERS 08 COMMUNES**
Projet :
Lot n°02 : Réhabilitation de la foggara "MEKNAS" commune ADRAR
Lot n°04 : Réhabilitation de la foggara "ADOUI" commune ADRAR
Lot n°10 : Réhabilitation de la foggara "TADMAM" commune ZT KOUNTA
Lot n°17 : Réhabilitation de la foggara "AIN NASS" commune DELDOUL
Lot n°118 : Réhabilitation de la fogagra "EL BAYDAA" commune AOULEF

Conformément au disposition de l'article 65 du dépôt présidentiel n°15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°**16/2020** paru le **06/09/2020** dans les quotidiens "**البصائر**" et **10/09/2020 Le Midi** qu'à l'issue des analyses et jugement des offres le marché a été attribué provisoirement à :

Lot n°	N° pli	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note tech.	Obs.
02	**INFRUCTUEUX aucun soumissionnaire est préqualifié**					
04	03	Ben Driss Slimane	12.480.720,00	04 mois	47	Moins disant
10	02	Elayachi Abdelkrim	8.034.880.00	02 mois	50	Moins disant
17	05	Elalaoui Abdellah	11.840.500.00	05 mois	60	Moins disant
18	**INFRUCTUEUX aucun soumissionnaire est préqualifié**					

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à **l'article 82**, alinéa "**04**" du décret présidentiel n°**15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à **l'article 82** alinéa "**03**" du décret présidentiel n°**15/247**, du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Midi Libre n° 4138 - Mercredi 25 novembre 2020 - Anep 2016 018 879

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 0986 1632 9204 126
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 13/2020
Travaux de réhabilitation et réaménagement des services de chirurgie générale et ophtalmologie du CHU de Béni Messous

- Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales ayant pour objet : travaux de réhabilitation et réaménagement des services de chirurgie générale et ophtalmologie du CHU de Béni Messous. **Lot 03 : fluides médicaux .**

- **Le présent appel d'offre s'adresse** au entreprises qualifiées dans le domaine des fluides médicaux ayant l'agrément du ministère de la santé , de la population et la réforme hospitalière et ayant réalisé au moins un projet similaire au lot considéré
- Justifié par une attestation de bonne exécution.
- **Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction Générale du CHU de Béni-Messous, contre paiement de la somme de deux mille « 2000 » DA non remboursable.**
- L'offre doit comprendre trois enveloppes (un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière) séparées et cachetées, indiquant la mention suivante :
  - dossier de candidature
  - offre technique
  - offre financière

- l'offre doit contenir les documents cités dans l'article 13 du cahier des charges.
- L'offre doit être insérée dans une enveloppe externe anonyme portant la mention unique:

Monsieur le Directeur Général du CHU DE BENI-MESSOUS
Bureau Des Marchés
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 13. /2020 portant sur Travaux de réhabilitation et réaménagement des services de chirurgie générale et ophtalmologie du CHU de Béni Messous
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- La durée de préparation des offres est égale à quinze jours (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, les quotidiens nationaux ou portail électronique des marchés publics.
- Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8 :00 à 13h00 mn précise, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la Direction du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous, sise à : Rue Ibrahim Hadjres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H00 à la salle de réunion de la direction du CHU de Beni Messous.
- La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres plus trois (3) mois.

Midi Libre n° 4138 - Mercredi 25 novembre 2020 - Anep 2016 019 082

SALON VIRTUEL SUR LA GESTION DES DÉCHETS DU 21 AU 23 DÉCEMBRE

Sous le signe de la gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19

Le marché algérien de gestion des déchets solides en Algérie s'élève à plus de 38 milliards DA. Il pourrait être attractif et drainer de nombreux investisseurs étrangers dans les prochaines années.

Il serait judicieux de mener d'importants projets de nettoyage de l'environnement qui nécessite des moyens humains, matériels et financiers sérieux pour réussir une politique stable et permanente de sauvegarde de l'environnement, car cela requiert une contribution active pour mener à bien des projets de préservation de l'environnement.

L'Agence nationale des déchets (AND) organise son premier salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre prochain, sous le nom de "*The Algerian virtual waste exhibition-AVWE*", a indiqué, dans un communiqué, l'Agence relevant du ministère de l'Environnement.

Cette manifestation, qui sera accessible en ligne entre les 21 et 23 décembre sur le site www.avwe.and.dz, fait suite aux instructions de la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, dans le cadre de la mise en réseau des acteurs de la gestion des déchets, précise le communiqué.

Sous la thématique "*La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19*", le salon connaîtra la participation de nombreux acteurs institutionnels et économiques, nationaux et internationaux, dans le domaine de la gestion des déchets. Il sera animé à travers des conférences audiovisuelles, des lives et diverses autres activités relatives à l'information et à la sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, dédiées aux enfants. Des pitch pour les porteurs de projets et start-up seront également organisés et un espace dédié à l'innovation et à la recherche scientifique sera disponible, détaille l'AND.

Le salon, composé de stands virtuels, reproduit le fonctionnement d'un salon classique à travers des conférences et permettant des échanges d'information et des relations d'affaires entre exposants et visiteurs, réalisables sur "stand virtuel" par chat, Skype, email et téléphone via différentes applications.

Selon la même source, l'AVWE rassemble "*les atouts virtuels pour optimiser les conditions de succès d'un évènement qui ne pouvait se tenir physiquement dans le contexte de la persistance de la pandémie de la Covid-19*". Une fois enregistrés, les visiteurs accèderont au salon et peuvent y rechercher les exposants qui les intéressent via un moteur de recherche ou bien via le plan 3D du salon mis à disposition. Ils sélectionneront par la suite les exposants qui s'enregistrent automatiquement dans un parcours programmé.

"*Le salon virtuel AVWE se veut comme un outil et un vecteur de communication et de promotion basé sur l'échange entre exposants et visiteurs, au service de la promotion et du développement de la gestion des déchets aux échelons national et international ainsi qu'au service de tous les opérateurs publics et privés du secteur*", affirme la même source.Selon l'AND, l'initiative comporte plusieurs objectifs, à savoir la promotion et le développement de la gestion des déchets, la mise en valeur du rôle de cette gestion dans la préservation de l'environnement ainsi que la mise en exergue du fort potentiel économique que recèle le secteur, en mesure de contribuer, comme l'entend la gouvernance économique qu'édifie la nouvelle Algérie, à la création de richesse et d'emplois à travers l'émergence, à terme, d'une véritable économie circulaire.

"*L'AND invite tous les professionnels du secteur de la gestion des déchets et les journalistes qui s'intéressent à cette activité à vivre cette expérience inédite en devenant les acteurs du salon AVWE*", conclut le communiqué.

R. E.

ECHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-TURCS

5 milliards dollars par an

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie peuvent atteindre "*facilement*" les 5 milliards de dollars par an, a indiqué l'ambassadrice turque à Alger, Mahinur Ozdemir Goktas, appelant les deux pays à travailler pour la conclusion d'un accord de libre échange qui favoriserait un partenariat gagnant-gagnant.

Intervenant lors de la 4e édition "*Les débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC)-international*", l'ambassadrice turque a souligné que l'objectif fixé par les présidents des deux pays d'atteindre les 5 milliards de dollars d'échanges était "*possible*" appelant à la mobilisation des opérateurs économiques algériens et turcs, notamment ceux du secteur privé, pour la réalisation de cet objectif. Elle a rappelé, à ce propos, que le montant des échanges bilatéraux oscillent entre 3,5 et 4,2 milliards de dollars en état d'équilibre pour les deux parties.

Lors de cette rencontre virtuelle organisée autour du thème : "*Quels types de partenariat et de coopération entre l'Algérie et la Turquie en perspective du post Covid-19 ?*", Mme Goktas a mis l'accent sur la qualité des relations politiques et économiques pouvant aider à accroitre le volume des échanges entre les deux pays.

"*Nous pensons que la signature d'un accord de libre échange avec l'Algérie va permettre d'accroitre nos échanges dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant*", a affirmé l'ambassadrice estimant que le marché algérien "*est attrayant*" pour les investisseurs turcs.

Selon la diplomate turque, plus de 1.200 entreprises turques sont en activité en Algérie, dont 30 sont des investisseurs directs avec un montant de 3,5 milliards de dollars, employant plus de 10.000 personnes.

A l'échelle africaine, l'Algérie est le deuxième partenaire commercial de la Turquie et septième en matière d'investissement direct. Dans l'objectif de faciliter la prise de contact et d'accompagnement des opérateurs des deux pays, l'ambassadrice a annoncé la mise en place d'un formulaire électronique permettant aux chefs d'entreprise algériens et turcs d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en matière d'investissement et d'affaires.

Mme Goktas a fait savoir que la commission mixte algéro-turque se tiendra au début de 2021 lors de laquelle une visite d'une délégation d'hommes d'affaires turcs sera organisée à Alger.

Répondant aux questions des participants à cette conférence concernant, notamment, l'arrêt de certains projets turcs à cause de la pandémie Covid-19, l'ambassadrice a indiqué que des vols spéciaux allaient se faire prochainement entre les deux destinations, à raison d'un vol par semaine, ajoutant que des autorisations ont été obtenues pour effectuer ces dessertes avec le respect strict des règles sanitaires.

Ces vols spéciaux permettront, a-t-elle dit, à des grandes sociétés de poursuivre leurs projets et de porter assistance technique aux entreprises algériennes.

Pour sa part, le président de la CAPC, Sami Agli, a mis en exergue les réformes économiques entreprises par le gouvernement, lesquelles sont en faveur des investisseurs étrangers, citant, notamment, la suppression de la règle 49/51% régissant les IDE.

Relevant que le processus de développement économique entrepris par la Turquie au début des années 1980 est similaire à celui engagé par l'Algérie, Agli a appelé la partie turque à faire bénéficier l'Algérie de son expertise et savoir-faire.

Il a plaidé également pour l'intensification des échanges et des visites de délégations entre les deux pays ainsi que la participation des opérateurs algériens à des évènements économiques majeurs en Turquie.

R. E.

MIDI LIBRE
N° 4138 | Mercredi 25 novembre 2020

MIDI LIBRE
N° 4138 | Mercredi 25 novembre 2020

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Session d'information et de formation au profit des journalistes

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète célébrée chaque année le 14 novembre, le laboratoire Sanofi a organisé en webinaire une formation sur le diabète aux profits des journalistes spécialisés dans l'information et la sensibilisation en santé.

PAR OURIDA AÏT ALI

Une rencontre ô combien intéressante lorsque l'on connait les effets pernicieux de cette pathologie chronique aggravée par la Covid-19. Trois experts algériens en la matière ont animé cette session de formation dont le professeur Abdelkrim Berrah, chef du service de médecine interne au centre hospitalo-universitaire de Bab el-Oued à Alger. Le professeur Abdelkrim Berrah ouvrira d'ailleurs les débats pour présenter l'état des lieux de cette pathologie tout en précisant l'aggravation de celle-ci par la Covid 19 à l'heure actuelle.
Succédant au professeur AbdelkrimBerrah, le professeur Samia Zekri, Chef d'unité médecine Hommes, va transmettre à l'assistance des chiffres actualisés des patients atteints de diabète dans le monde en général, 6 % de la population globale et en Algérie en particulier où 3,8 millions de cas sont enregistrés. Chiffres alarmants, véritable préoccupation de santé publique, situation qui se complique par l'absence de consultations de crainte d'être contaminé par le coronavirus. Un tel comportement risque d'entraîner un déséquilibre du diabète aux conséquences fâcheuses sur différentes fonction de l'organisme. Madame Safia Mimouni-Zerguini, chef de service d'endocrinologie au Centre-Pierre-et-Marie-Curie a quant à elle présenté les résultats de l'étude ADHERE où elle expliquera en l'occurance le bénéfice de l'adhésion du patient aux traitements tout en insistant sur ce volet très important. On aura noté l'importance de cette formation d'autant plus utile et pertinente pour que le message médical préventif soit relayé par les médias.

O. A. A

PROFESSEUR ABDELKRIM BERRAH :

"Diabète et Covid-19"

Le professeur Abdelkrim Berrah estime que la pandémie de la Covid-19 qui semble perdurer dans le temps ne doit pas occulter d'autres pandémies, comme celle du diabète, qui grèvent l'humanité d'un lourd tribut en termes de morbidité et de mortalité. Ces "*deux pandémies partagent de nombreuses similitudes*" explique-t-il. Elles "*sont globales, sans distinction de race, de sexe ou de lieu. Elles sont secondaires aux bouleversements des écosystèmes et sont potentiellement mortelles. Les patients avec diabète, même s'ils sont plus susceptibles vis-à-vis des infections, n'en restent pas moins égaux aux patients sans diabète, vis-à-vis du risque d'une contamination par le Sars.Cov 2*". Par contre, infectés, ils sont plus à même de développer des formes sévères, compliquées ou mortelles. "*Ceci explique leur positionnement dans la liste des sujets dits vulnérables. Cependant, lorsque les diabétique sont bien équilibrés, ce surrisque diminue notablement*", conclu-t-il.

PROFESSEUR SAMIA ZEKRI :

Nous pouvons prévenir ces deux affections

En Algérie, affirme le professeur Samia Zekri "l'étude Step OMS 2 a estimé notre prévalence en 2017 à 14.4 % de la population âgée de 18 à 69 ans, ce qui nous donne 2M 800.000 diabétiques (chiffre officiel du Ministère de la santé). Si on extrapole cette donnée à l'ensemble de la population en y rajoutant les plus de 70 ans et puisque le diabète augmente avec l'âge, nous obtenons un chiffre d'environ 3 M 800.000 diabétiques en Algérie.

*Le diabète est un gros problème de santé publique mondial, pourvoyeur de complications dégénératives pouvant mener les personnes à la cécité, à l'Insuffisa*nce rénale chronique et à la dialyse, aux AVC avec leurs handicaps lourds, aux infarctus du myocarde et aux amputations... La bonne nouvelle est que le diabète de type 2, le plus prévalent (90 % de tous les diabétiques), et qui pèse lourdement sur l'économie de notre pays et des ménages peut être prévenu. La promotion d'une alimentation saine et équilibréeet d'une activité physique minimale de 30 minutes par jour (ce qui correspond à 10.000 pas par jour) permettront à bon nombre d'entre nous de l'éviter. Il faut veiller à ne pas être en surcharge pondérale et donc éviter l'alimentation et les boissons trop sucrées ainsi que la prise d'alcool, réduire les graisses animales et la consommation de sel. Enfin, fumer est également une intoxication à proscrire pour moult raisons que tout le monde connait.
La Covid-19 peut également être évitée par l'adoption des mesures barrières et le respect du confinement. Rien n'arrive par hasard ou par fatalité dans la vie.Nous devons comprendre que la négligence des mesures barrières devant une infection redoutable,aéro et manuportée, se paye sous forme d'une maladie au pronostic incertain, pouvant mener les personnes les plus fragiles mais aussi quelquefois des sujets jeunes en pleine force à la mort. Soyons tous unis pour lui faire barrage en respectant les mesures barrières et convainquons les plus résistants à faire comme nous !
Diabète et Covid-19 :
Ce couple infernal, dans certaines situations, mais certainement pas dans tous les cas est redouté aussi bien par le malade et sa famille parce qu'ils sont mal informés et croient tout ce qu'ils entendent que par le médecin parce lui sait que certains diabétiques font des formes sévères et peuvent aboutir en réanimation où malheureusement une bonne partie d'entre eux va décéder.
La perception que les diabétiques ont de nos messages ne va pas toujours dans le sens que nous voulons : les diabétiques ont déserté nos consultations se suffisant d'un renouvellement d'ordonnance transmise par un tiers.
La JMD est conçue pour soutenir ces patients, les médias peuvent et doivent nous aider à mieux les convaincre à l'adoption des gestes barrière et à renouer avec leur suivi et leurs soignants", explique-t-elle.

Les diabétiques sont-ils plus touchés par la Covid-19 ?
A l'heure actuelle il n'y a pas d'argument qui sous-tend cette affirmation.
Par contre si un diabétique attrape la Covid19, il est plus exposé à faire des complications notamment s'il a des comorbidités et s'il est déséquilibré.

Tous les diabétiques sont-ils égaux devant le risque de complications quand ils ont la Covid-19 ?
Les patients dont le diabète est récent, non compliqué et bien équilibré ne font pas ou font peu de complications.
Ceux qui font des complications sont les personnes dont le diabète est ancien et compliqué, le diabète est déséquilibré, les diabétiques fragiles, âgés volontiers de plus de 70 ans, ceux qui ont des comorbidités et dont le cœur les poumons ou les reins sont antérieurement atteints ou ceux ayant des facteurs de risque comme par exemple l'obésité, l'HTA, ou un syndrome d'apnée obstructive du sommeil.

Est-ce que la Covid-19 peut occasionner un diabète chez des personnes saines auparavant ?
Quelques cas ont été rapportés dans la littérature, mais il y a nécessité d'un peu de recul pour bien analyser les données…Il ne faudra pas confondre ces nouveaux cas avec des personnes qui étaient des diabétiques authentiques mais non diagnostiquées ou des personnes qui étaient dans le prédiabète et que l'infection a fait basculer dans le diabète.

Quels sont les principaux risques de la Covid-19 chez les diabétiques ?
L'infection Covid-19 augmente les besoins en insuline du fait d'une résistance à l'insuline accrue. Cette situationva induire un déséquilibre du diabète avec un risque important de décompensation acido-cétosique ou hyperosmolaire.

Qu'en est-il de la metformine que beaucoup de malades prennent ?
La metformine est nécessaire aux diabétiques sauf lorsqu'elle est contre indiquée. Elle doit être suspendue momentanément chez ceux qui sont en insuffisance respiratoire aiguë et qui désaturent, jusqu'à rétablissement de la fonction respiratoire…

Pr Samia Zekri

Pr SAFIA MIMOUNI-ZERGUINI

Diabète de type 2 et l'étude ADHERE

Le diabète de type 2 est une maladie chronique caractérisée par une hyperglycémie qui dépasse 1.26 g/l dosée au laboratoire, le matin à jeun, c'est-à-dire un taux trop élevé de glucose (sucre) dans le sang.

Le diabète évolue parfois sans bruit mais il entraîne des complications chroniques dites dégénératives qui font toute sa gravité et sont la principale cause de décès du diabétique.
Leur prévention repose essentiellement sur le contrôle du diabète, c'est à dire la normalisation de la glycémie ainsi qu'un diagnostic précoce puis par un suivi et des examens complémentaires réguliers à la recherche de lésions débutantes et surtout le maintien du traitement et la prise en charge des complications une fois découvertes.
Les complications cardiovasculaires atteignant les vaisseaux de moyens et gros calibres (ceux du cœur, du cerveau, des membres inférieurs) appelées "La macroangiopathie". Cette atteinte des vaisseaux constituela première cause de mortalité particulièrement dans le type 2 (60 - 70 %). Elle regroupe l'ensemble des atteintes artérielles des territoires coronariens dont l'infarctus du myocarde, cérébraux, avec l'accident vasculaire cérébral, et périphériques entraînant gangrène et amputation ;
Bien que de nombreux traitement existent et sont efficaces pour baisser la glycémie chez le diabétique, Le diabète continue à poser deux types de problèmes importants. Le premier est celui de la participation active du patient à des gestes infirmiers faciles à apprendre mais nécessitant constance, continuité et encadrement. Le second type de problème est le coût de la panoplie des soins. Malgré tous les efforts quel l'État fourni en médicaments disponibles et remboursables à tous les diabétiques, les résultats sur le terrain de la qualité de la prise en charge demeurent insuffisants.
Les études IDMPS et Baromètre évaluant la prise en charge en pratique clinique d'une grande proportion de patients diabétiques en Algérie ont révélé que l'objectif fixé par les sociétés savantes internationales d'HbA1C < 7 % sous traitement, n'était atteint dans ces 2 études respectivement qu'à 40 % et 35.5 %. Afin de comprendre ces échecs aux traitements et la non atteinte des objectifs, des études ont été menées sous forme d'enquête auprès des malades chroniques et pas seulement diabétiques.
Des termes nouveaux en pratique médicale sont venus enrichir le langage médical. Ce sont l'adhésion, l'observance et la persistance du patient au traitement et ils ont été reconnus par l'OMS.

Selon un rapport que l'OMS vient de publier : "*Adhérence to Long-TermTherapies. Evidence for Action*", "*L'observance insuffisante est la raison principale pour laquelle les patients ne retirent pas tous les bienfaits qu'ils pourraient attendre de leurs médicaments*". Elle entraîne des complications médicales et psychosociales, diminue la qualité de vie des patients, augmente la probabilité de développer des pharmaco résistances et provoque un gaspillage des ressources. Elle est estimée dans les pays développés à moins de 50 % et serait encore plus faible dans d'autres pays, moins nantis.
L'adhésion thérapeutique, ou adhésion au traitement se définit comme l'approbation réfléchie du patient à prendre en charge sa maladie, et donc comme l'acceptation de son traitement et sa participation active et volontaire pour obtenir un résultat thérapeutique. Cela veut dire que le patient accepte sa maladie et comprend l'intérêt des traitements qui lui sont prescrits, qu'il s'agisse d'un traitement médicamenteux, d'une psychothérapie, de règles d'hygiène de vie, d'examens complémentaires à réaliser, ou bien encore de sa présence à des rendez-vous.
L'observance thérapeutique, "*compliance*" en anglais, concerne le traitement médicamenteux lui-même et le fait de respecter sa prescription et sa posologie. La persistance quant à elle, se définit comme le respect de la durée du traitement jusqu'à son terme, et ce, sans interruption de celui-ci.
Selon l'OMS, l'adhésion, l'observance et la persistance peuvent être influencées par cinq grands types de facteurs :
*statut socio□économique du patient, ethnique ou culturelle, connaissances de la maladie, motivation, capacité à modifier ses comportements, perception des risques ou déni de la maladie, durée de la maladie, gravité des symptômes, invalidité, effets secondaires, complexité du traitement, durée du traitement. Et enfin les relations patient/soignant, accessibilité et pertinence de l'offre de soins, remboursements.Dans le cas de nos patients diabétiques traités d'abord par les antidiabétiques oraux puis par insuline, les études ont montré qu'il y avait un échec au traitement qu'il convient de corriger. Le terme d'inertie clinique a été avancé. Elle concerne le médecin tout autant que son patient.
Dans l'inertie clinique, les facteurs liés aux médecins sont plus importants que ceux liés aux patients. Ils contribuent à 50 %

Etude ADHERE :
L'étude ADHERE menée en Algérie chez des diabétiques de type 2 (DT2) est une étude prospective, multicentrique, chez des sujets non équilibrés par le traitement oral et n'ayant pas encore reçu d'insuline, auxquels

on donne une insuline basale et qui seront suivis pendant 12 mois durant l'année 2016
L'objectif principal était d'évaluer, en pratique médicale courante, l'adhérence à l'insuline basale à 3, 6 et 12 mois de suivi en utilisant un questionnaire ainsi que la persistance à l'insuline basale après 12 mois de traitement.
Résultats : L'HbA1c moyenne, à l'initiation de l'insuline, était de 9,5 ± 1,7 % et Après 12 mois de suivi, la moyenne de l'HbA1c était de 7,8 ± 1,4 %
La glycémie veineuse à jeun moyenne de 212 ± 64 mg/dl a l'inclusion dans cette étude et après 12 mois de suivi, elle était de 130 ± 40 mg/dl.
Parmi les patients de l'étude, Seuls 25,4 % des patients ont atteint l'objectif d'HbA1c < 7%.
A 1 an de suivi, il a été constaté que l'HbA1c moyenne était significativement plus basse chez les patients persistants (7,7 ± 1,3 %) que chez les non-persistants (8,3 ± 1,8 % ; p < 0,03). Les facteurs retrouvés associés à une bonne persistance sont l'ancienneté du diabète, le type d'insuline et la participation du patient à des séances d'éducation thérapeutique au préalable.

Que pouvons-nous retenir de cette étude ?
Les patients diabétiques de type 2 demeurent mal équilibrés malgré la disponibilité des traitements et leur accessibilité.
L'étude ADHÈRE a mis en avant des facteurs évaluant cet échec qui sont l'adhésion et la persistance du traitement. Il a été démontré que les résultats sont meilleurs quand le patient adhère à son traitement et qu'il le poursuit au long cours.
Il est donc nécessaire que le médecin diabétologue, interniste ou généraliste consacre le temps nécessaire pour conseiller et assurer au patient les informations qui lui sont nécessaires. De ce fait, l'éducation thérapeutique s'est avéré être une nécessité dans la gestion des malades atteints de diabète et toute autre maladie chronique. Elle favorise l'autonomie du patient afin qu'il puisse connaitre sa maladie, malgré ses contraintes et qu'il participe à son traitement afin qu'il puisse vivre avec elle et réaliser ses projets personnels et professionnels.

Pr Mimouni-Zerguini Safia

Bio express du professeur Abdelkrim Berrah

Abdelkrim Berrah est professeur en médecine interne à la faculté de médecine d'Alger et chef du service de médecine interne au CHU de Bab el- Oued à Alger
Il est expert clinicien auprès du ministère de la Santé et de la Population, membre de la Société française de médecine interne et correspondant étranger de la Revue française de médecine interne. Le professeur Abdelkrim Berrah a dirigé les thèses de 3e cycle en sciences médicales de douze candidats au professorat.
Le professeur Abdelkrim Berrah est past président de la commission des pensions au ministère des Anciens Combattants, past président de la Société algérienne d'hypertension artérielle et past représentant de l'Algérie au sein de l'Académie maghrébine des sciences. Le professeur Abdelkrim Berrah est auteur ou co-auteur de nombreux travaux scientifiques, ouvrages et référentiels. Il est membre d'un advisoryboard ou d'un conseil scientifique, conférencier, consultant auprès de plusieurs laboratoires de l'industrie pharmaceutique. Il a été investigateur principal ou coordinateur de plusieurs études internationales (LIRA Ramadan, ICLPS…)

Bio express du professeur Mimouni-Zerguini Safia

Safia Mimouni-Zerguini est professeur en endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; chef de service au Centre-Pierre & Marie-Curie d'Alger. Elle a étudié à l'université de médecine d'Alger en Algérie, maître-assistante et chef d'unité au service de diabétologie du CHU Mustapha- Pacha. Elle est directrice de laboratoire de recherche à l'université d'Alger sur le diabète et les maladies endocriniennes.
Elle porte un intérêt particulier aux complications dégénératives du diabète, de sa grossesse ainsi que des pathologies de la thyroïde. Elle a édité de nombreux ouvrages pour les étudiants et les praticiens.
Elle est aussi auteure de nombreuses publications nationales et internationales dans différentes revues scientifiques médicales.
Membre fondateur des Sociétés algériennes de diabétologie et de la ménopause ; membre de la Société algérienne d'endocrinologie et métabolisme et actuelle présidente de la Société algérienne d'hypertension artérielle.

Bio express du professeur Samia Zekri

Samia Zekri est chef d'unité de médecine Homme, service de médecine Interne à l'EPH de Birtraria, Alger et professeur en médecine interne à la faculté de médecine de l'université d'Alger depuis 2011.
Formatrice éducatrice en éducation thérapeutique du patient depuis 2016 (Diploma Advanced Study en Formation médicale continue et éducation thérapeutique des hôpitaux universitaires de Genève) et présidente de la Samev (Société algérienne de médecine vasculaire) depuis 2018.
Coordinatrice de "Diabir", premier réseau de prise en charge du diabètd'Alger.
Ancien membre du Comité national diabète.
Ancien membre du Comité national Cardiovasculaire.
Personne ressource pour le programme de lutte intégrée des facteurs de risque des maladies non transmissibles.
Expert trainer sur le programme "Diabetes Conversation Map" certifiée par l'IFD (International Fédération of Diabetes).
Coordinatrice de l'activité d'éducation thérapeutique du patient diabétique de l'hôpital Birtraria, chef de groupe de travail "Artères" du Collège algérien de médecine vasculaire

Pôles d'intérêt : Les maladies cardiovasculaires, le diabète sucré, les vascularites et l'éducation thérapeutique du patient thèmes couvrant la majeure partie de sa recherche, ses communications et publications. Ses travaux sur le dépistage de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs par l'index de pression systolique lui ont permis d'être lauréate de la 1re édition du prix "Risque Cardiovasculaire" de Novartis en Algérie puis de la Société Algérienne de Diabétologie en 2005.
Elle a à son actif plusieurs communications nationales et internationales portant sur les Mies Cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle, les dyslipidémies, les maladies générales comme les connectivites ou les vascularites. Elle est auteur ou coauteur de nombreuses publications dans des revues nationales comme la Revue médico-pharmaceutique, les Cahiers de la santé, Médecine +, la revue de médecine interne, *El Hakim* et des revues internationales comme *Angiologie, Douleur et Analgésie*, *Douleurs, Médecine des Maladies Métaboliques*, *la Revue de médecine Interne, la Revue de Médecine Vasculaire* et *Annales de biologie clinique*.

TLEMCEN, PORT DE GHAZAOUET - AUTOROUTE EST-OUEST

Réception prochaine du premier tronçon

Les travaux du tronçon à réceptionner sont dotés d'une enveloppe de 25 milliards de dinars et sont pris en charge par trois entreprises publiques, privées et étrangères.

PAR BOUZIANE MEHDI

La réception du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, à l'autoroute Est-Ouest est prévue pour la fin de l'année en cours, a annoncé, mardi 10 novembre, la Direction des travaux publics.

Le chef de service exploitation et entretien des routes, Mohamed Ali Dahmane a indiqué que "*le premier tronçon de ce projet de 41 kilomètres, qui porte sur une double voie a été réalisé sur 13 kilomètres du port de Ghazaouet vers le village d'El-Assa dans la commune de Nedroma, soit un taux d'avancement de 95 % pour être livré à la fin du mois de décembre prochain*". Les travaux de ce tronçon dotés d'une enveloppe de 25 milliards DA sont pris en charge par trois entreprises publiques, privées et étrangères. Sa réalisation comprend 7 ouvrages d'art dont 4 viaducs l'un d'eux sur plus de 1 kilomètre de long, selon la même source. M. Ali Dahmane a ajouté que le "*lancement des travaux du deuxième tronçon (10 km) de ce projet est prévue en début d'année prochaine, du village d'El-Assa à la route nationale (RN 98) reliant les communes de Tlemcen et de Ghazouat. Ils portent sur la réalisation d'un échangeur au village de Sidi Moussa pour faciliter l'accès à l'autoroute Est-Ouest*". Une fois les travaux du deuxième tronçon achevés, ce projet contribuera à assurer une fluidité sur la RN 98, notamment pour les camions à destination et en provenance du port de Ghazaouet.

Par ailleurs, il est prévu au début de l'année prochaine, la réception du dernier tronçon (16 kilomètres) du nouveau projet de la route côtière reliant les deux communes de Ghazaouet et de Marsa-Ben-M'hidi sur une distance totale de 59 kilomètres, ainsi que des projets de réhabilitation de la RN 22.S entre les communes de Tlemcen et Chetouane au niveau de l'échangeur de la localité d'Aïn rl-Houtz et les chemins de wilaya (CW 100 et 109) reliant respectivement les communes de Souani et Nedroma et Bab el-Assa et Djebala. Il est prévu, en outre à la même période, la réception du projet de réalisation du port de pêche de Sidna-Youchaâ dans la commune de Dar-Yaghmoracene, qui enregistre actuellement des travaux d'aménagement externe et de réalisation des points de vente de poissons avec un taux d'avancement de 90 %.

B. M.

SETIF, CASCADES D'OUED EL-BARED

Un site paradisiaque

Il suffit juste de quitter la localité de Tizi n'Bechar et de parcourir quelques centaines de mètres vers l'Est sur le chemin de wilaya 137-A, une route sinueuse qui relie la commune susnommée à celle d'Oued el-Bared, pour être saisi par la beauté époustouflante du décor. La verdure est bientôt supplantée par un paysage montagneux sur lequel semble veiller le majestueux massif des Babors à la surface duquel s'accrochent des buissons d'orophyte, une plante endémique propre aux forêts humides de cette région. Après un peu plus de dix kilomètres de lacets, une plaque indique, vers la gauche, les cascades d'Ouled-Ayad, un site niché à trois kilomètres de là, au pied du versant ouest de l'imposante chaîne des Babors où le silence n'est rompu que par le bruit si distinctif des chutes d'eau dévalant en flots discontinus la paroi abrupte et très escarpée de la montagne. En contrebas, comme lovés au pied de l'escarpement rocheux, apparaissent de nombreux rochers au milieu desquels serpente, venue des cimes vertigineuses des Babors, une eau pure et presque glacée, même au plus fort de l'été, formant, ici et là, de minuscules lacs limpides où de nombreux jeunes gens n'hésitent pas, durant la saison chaude, à piquer une tête. Un spectacle sauvage et saisissant qui laisse le visiteur sans voix, surtout lorsque le lieu est admiré depuis les hauteurs. Cette vue plongeante requiert néanmoins du souffle et des muscles, car il faut gravir toute une série d'escaliers. Mais le jeu en vaut la chandelle. Et puis, la beauté prodigieuse du site fait oublier la fatigue. Les férus de randonnées pédestres, les amoureux de la nature, les sportifs désireux de s'oxygéner et les familles en quête de moments de villégiature trouvent invariablement leur bonheur au pied des cascades d'Ouled-Ayad au panorama si apaisant, propice à la méditation et au ressourcement, loin du vacarme des villes. Jusqu'aux années 80, ce sont les eaux d'Oued el-Bared qui approvisionnaient la ville de Sétif et des environs en eau potable. Une eau pure et fraîche d'une grande qualité dont les personnes âgées de la région se souviennent avec beaucoup de nostalgie. Aujourd'hui, l'eau a beaucoup perdu de sa limpidité et a pris un goût bizarre, si bien que l'on ne s'en sert plus que pour la lessive, la vaisselle et les autres tâches ménagères. Il est vrai que la formidable expansion de la ville de Sétif et la multiplication de ses besoins ne pouvaient plus s'accommoder de la seule source d'Oued el-Bared. Les habitants l'admettent, le comprennent, mais gardent néanmoins la nostalgie de l'eau si fraîche provenant des monts des Babors.

S'agissant du site des cascades d'Ouled-Ayad, la commune d'Oued el- Bared, malgré ses faibles moyens, a fourni de louables efforts pour en faciliter l'accès. La petite route de 3 kilomètres, faisant la jonction entre le CW 137-A et le site en question, a été entièrement revêtue de béton bitumineux, faisant disparaître les appréhensions des automobilistes qui hésitaient à l'emprunter.

Sur place, un parking a été aménagé, tandis que des jeunes gens de la région ont investi dans la réalisation de petites commodités pour les visiteurs, à l'exemple d'un petit grill-room, d'un café et de l'aménagement d'une terrasse ombragée, construite en bois sur pilotis, protégée de bambous, où il fait bon déguster quelques brochettes ou un thé à la menthe en contemplant le panorama.

Sans doute faudrait-il faire un peu plus pour mettre davantage en valeur cet endroit paradisiaque, propice au tourisme de montage. Mais malgré les manques observés, les cascades d'Ouled-Ayad restent attractives.

En faire un refuge touristique, un lieu d'inspiration artistique et de recherche universitaire (la faune et la flore du massif des Babors sont exceptionnelles), tout en lui conservant son côté havre de villégiature estivale.

APS

OUARGLA

Développement de la région de Dzioua

Une enveloppe de plus de 77 millions DA a été mobilisée, sur le budget de la wilaya d'Ouargla, pour la réalisation d'opérations de développement au profit de la zone d'ombre de Dzioua, distante de 180 kilomètres de la commune d'El-Alia, ont annoncé, mercredi 11 novembre, les services de la wilaya.

Retenues au titre des efforts de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations dans les zones d'ombre, ces opérations ont porté sur la réalisation au village de Dzioua d'un puits artésien, son équipement en kit solaire et d'un réservoir d'eau de 50 m³, ainsi que des canalisations de raccordement sur 500 mètres.

Il est relevé également la fourniture de l'électricité à énergie solaire aux foyers et à une école primaire nouvellement réalisée, en plus de la réalisation de l'éclairage public fonctionnant aussi à l'énergie solaire, ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux et d'une salle de soins.

Une enveloppe conséquente a été mobilisée par la wilaya de Ouargla pour la prise en charge des préoccupations des populations de près de 130 zones d'ombre recensées à travers le territoire de la wilaya.

Les opérations prioritaires sont liées notamment à l'alimentation en eau potable, l'électrification, la promotion de la santé et le désenclavement par la réalisation de nouvelles routes.

ORAN

Bouteilles en plastique contre crédit téléphonique

L'Epic chargé de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers de la wilaya d'Oran a lancé une opération d'échange de bouteilles plastique transparent contre des tickets de crédit téléphonique, selon les initiateurs de cette action.

Organisée sous le slogan "Tri des déchets et recharge ton portable", cette opération est ouverte aux citoyens au niveau du centre de proximité du tri sélectif de M'dina J'dida,.

Les citoyens peuvent ainsi se présenter au centre de tri avec leurs bouteilles en PET, qu'ils peuvent échanger contre des tickets de rechargement de crédit téléphonique.

Cette opération vise à encourager la culture du tri sélectif chez les citoyens, dont une partie a déjà été fidélisée les derniers mois.

L'idée de cette nouvelle opération, a germé au cours de la crise sanitaire, où la direction de l'Epic CET a offert des masques de protection contre des bouteilles en plastique.

APS

SOUDAN

Découverte d'un nouveau charnier

La découverte d'un nouveau charnier a été annoncée déjà le 11 novembre. Le procureur avait déclaré que ces personnes avaient été tuées et enterrées d'une façon contraire à la dignité humaine.

Les corps découverts dans des fosses près de Khartoum vont être exhumés. Le procureur a annoncé le lancement de nouvelles étapes dans l'enquête sur les dépouilles découvertes, il y a une dizaine de jours, non loin de Khartoum. Les autorités pensent qu'il s'agit de victimes du massacre du 3 juin 2019. Les forces de sécurité avaient pris d'assaut le sit-in, cœur battant de la révolution, commettant un bain de sang.

Les corps sont dispersés sur trois sites, près des montagnes d'al-Markhiyat. Les enquêteurs vont désormais les extraire des fosses et recueillir tous les éléments de preuves possibles.

Des tests ADN seront réalisés. Le bureau du procureur va tenter de déterminer l'identité de ces personnes, la cause et la date de leurs morts.

La découverte de ces cadavres a été annoncée le 11 novembre. Le procureur avait alors déclaré que "*ces personnes avaient été tuées et enterrées d'une façon contraire à la dignité humaine*". Selon des témoins, les dépouilles auraient été enterrées le 3 juin 2019, le jour-même du massacre du sit-in. Il pourrait donc s'agir de victimes du bain de sang. Les familles des personnes disparues ont en tout cas déjà été prévenues. Le 3 juin 2019, les forces de sécurité du régime de transition avaient brutalement démantelé le sit-in, le cœur battant de la révolution installé dans les rues de Khartoum, en face du quartier général de l'armée. Officiellement, l'attaque a fait 85 morts. Mais d'autres sources parlent d'au moins 200 victimes et de dizaines de disparus.

Les militaires, eux, n'ont jamais reconnu leur responsabilité. Ils accusent des sympathisants de l'ancien régime qui auraient infiltré leurs rangs.

MALI

Aqmi nomme son nouveau dirigeant pour succéder à Droukdel

D'après plusieurs sites spécialisés, al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a nommé un de ses cadres à la tête de l'organisation pour remplacer Abdelmalek Droukdel, tué en juin dernier, lors d'une opération militaire française, dans le nord du Mali. Le nouveau chef s'appelle Abou Oubéïda Youssef. C'est un membre influent d'Aqmi. Notre correspondant à Bamako a visionné la vidéo qui annonce la nomination du nouvel émir d'Aqmi ainsi que d'autres nouvelles.

La vidéo, mise en ligne par l'organe de propagande d'al-Qaïda Maghreb islamique (Aqmi), dévoile le nom de son nouveau chef: Abou 0beïda Youssef Al-Annabi. C'est un ancien membre influent du conseil consultatif du même groupe jihadiste. Il est donc en terrain connu. Comme son prédécesseur, il est Algérien de nationalité. Son image apparaît dans le document où, vêtu de blanc, il arbore une barbe fournie de la même couleur.

Le commentateur des images fait son éloge et répète, plus d'une fois, que c'est bien Abou Obeïda qui est désormais aux commandes et, pour bien mettre en valeur le nouvel émir d'Aqmi, à côté de sa photo, figurent des informations sur son parcours de jihadiste.

La même vidéo de propagande affiche d'autres informations sur deux autres personnes. Ainsi, al-Qaïda au Maghreb islamique confirme, encore une fois, la mort de son ancien chef, Abdelmalek Droukdel. Ce dernier a été tué, en juin dernier, par les forces françaises dans le nord du Mali, avec l'aide des Américains.

Le commentateur de la vidéo récite des poèmes à la gloire des morts et montre des images du même Droukdel, comme s'il lui rendait hommage.

Dans le même document, habillée en noire, voilée, on reconnaît l'otage suisse Béatrice Stockli, enlevée en 2016, à Tombouctou, dans le nord du Mali. Elle parle mais on n'entend pas ce qu'elle dit. Le groupe djihadiste confirme son décès.

Abou Oubeïda Youssouf Al Annabi est son sobriquet. Son vrai nom ? Moubarak Yezid. La cinquantaine, il est de nationalité algérienne comme son prédécesseur à la tête d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Au vu de son parcours, plusieurs experts ne sont pas étonnés de son nouveau manteau d'émir. Il a notamment participé à la guerre d'Afghanistan, au début des années 90, avec d'autres terroristes venus du Maghreb.

PÉROU

L'ultra-droite prend le contrôle du gouvernement

La droite ultra-conservatrice a pris le contrôle du gouvernement péruvien. Le cabinet ministériel du nouveau Président Manuel Merino — qui a pris ses fonctions a démis Martín Vizcarra de ses fonctions pour "*incapacité morale permanente*", une décision qui a déclenché des protestations dans tout le pays. L'équipe ministérielle est composée de personnalités ultraconservatrices, dont plusieurs sont liées au Fujimorisme et au parti Aprista de l'ancien président Alan García, qui lorsqu'ils gouvernaient ont été impliquées dans de graves scandales de corruption et de violations des droits humains. Le cabinet du Président Merino laisse le sentiment d'un retour au pire passé. La droite la plus dure célèbre le nouveau gouvernement, tandis que les rues sont agitées par les protestations. Merino et son gouvernement font face aux plus grandes mobilisations anti-gouvernementales depuis les derniers mois de la dictature d'Alberto Fujimori en 2000.

Alors que le nouveau Président prêtait serment, l'ancien Président destitué Martin Vizcarra comparaissait devant le bureau du procureur pour répondre des accusations selon lesquelles il aurait reçu des pots-de-vin de deux entreprises de construction lorsqu'il était gouverneur de la région de Moquegua il y a quelques années. Le procureur a demandé qu'il soit empêché de quitter le territoire pendant 18 mois.

Le nouveau Premier ministre est l'avocat Antero Flores Aráoz, 78 ans, un ultra-conservateur entré en politique en tant que membre du Parti populaire chrétien de droite. En 1990, il est élu député du front de droite qui soutient la candidature à la présidence de l'écrivain Mario Vargas Llosa. Après un long séjour au Congrès, dont il est devenu président, il a quitté son parti et a rejoint le deuxième gouvernement d'Alan García (2006 – 2011) en tant que ministre de la Défense. En 2016, il a tenté de devenir président, en tant que chef de son propre parti, Orden, et est arrivé à la dernière place avec seulement 0,4 %. Merino le ressuscite à présent.

Ces dernières années, Flores Aráoz avait signé des déclarations contenant des allégations anti-droits dans le cadre de la soi-disant Coordination républicaine, qui réunit les conservateurs péruviens les plus radicaux.

Agences

ÉTATS-UNIS

Politique étrangère de Joe Biden

Pendant l'administration Bush, quand les forces étasuniennes n'arrivaient pas à contrôler l'Irak occupé, Joe Biden faisait passer au Sénat, en 2007, un plan sur la "décentralisation de l'Irak en trois régions autonomes - kurde, sunnite et chiite".

Quelles sont les lignes du programme de politique étrangère que Joe Biden mettra en oeuvre quand il sera installé à la Maison Blanche ? L'art de la guerre. Les grandes lignes du programme de politique étrangère que la nouvelle administration US s'est engagée à mettre en œuvre sont l'expression d'un multipartisme. Quelles sont les lignes du programme de politique étrangère que Joe Biden mettra en oeuvre quand il sera installé à la Maison Blanche ?

Il l'a pré-annoncé dans un article détaillé sur la revue *Foreign Affairs* (mars/avril 2020), qui a constitué la base de la Plate-forme 2020 approuvée en août par le Parti Démocrate. Le titre déjà est éloquent : "*Pourquoi l'Amérique doit à nouveau guider /Sauvetage de la politique étrangère des États-Unis après Trump*".

Ainsi Biden synthétise-t-il son programme de politique étrangère : tandis que "*le Président Trump a diminué, affaibli et abandonné alliés et partenaires, et abdiqué du leadership américain, comme Président j'accomplirai immédiatement des actes pour renouveler les alliances des États-Unis, et faire en sorte que l'Amérique, encore une fois, conduise le monde*".

Renforcer l'Otan

Le premier acte sera de renforcer l'Otan, qui est "*le cœur même de la sécurité nationale des États-Unis*". Pour cela Biden fera les "*investissements nécessaires pour que les États-Unis conservent la plus puissante force militaire du monde et, en même temps, il fera en sorte que nos alliés Otan accroissent leur dépense pour la Défense*" selon les engagements déjà pris par l'administration Obama-Biden. Le deuxième acte sera de convoquer, dans sa première année de présidence, un "*Sommet mondial pour la démocratie*" : y participeront les nations du monde libre et les organisations de la société civile du monde entier qui sont au premier rang dans la défense de la démocratie . Le Sommet décidera une action collective contre les menaces mondiales. Avant tout pour "*contrecarrer l'agression russe, en gardant le tranchant des capacités de l'Alliance et en imposant à la Russie des coûts réels quant à ses violations des normes internationales*" ; et simultanément, pour "*construire un front uni contre les actions offensives et les violations des droits humains de la part de la Chine, qui est en train d'étendre sa portée mondiale*".

Reprendre le rôle de guide

Comme "*le monde ne s'organise pas tout seul*", souligne Biden, les États-Unis doivent de nouveau "*jouer le rôle de guide dans l'écriture des règles, comme ils l'ont fait pendant 70 ans sous les Présidents aussi bien démocrates que républicains, jusqu'à ce que Trump n'arrive*". Voilà les lignes de base du programme de politique étrangère que l'administration Biden s'engage à opérer.

Ce programme - élaboré avec la participation de plus de 2.000 conseillers en politique étrangère et sécurité nationale, organisés en 20 groupes de travail - n'est pas seulement le programme de Biden et du Parti Démocrate. Il est en réalité l'expression d'un parti transversal, dont l'existence est démontrée par le fait que les décisions fondamentales de politique étrangère, avant tout celles relatives aux guerres, sont prises aux États-Unis sur une base bipartisane. Ceci est confirmé par le fait que plus de 130 hauts fonctionnaires républicains (à la retraite comme en service) ont publié le 20 août une déclaration de vote contre le républicain Trump et en faveur du démocrate Biden. Parmi ceux-ci John Negroponte, nommé par le Président George W. Bush, en 2004-2007, d'abord ambassadeur en Irak (avec mission de réprimer la résistance), puis directeur des services secrets USA.

Confirmé aussi par le fait que le démocrate Biden, à l'époque président de la Commission affaires étrangères du Sénat, soutint en 2001 la décision du Président républicain Bush d'attaquer et envahir l'Afghanistan et, en 2002, présenta une résolution bipartisane de 77 sénateurs qui autorisait le président Bush à attaquer et envahir l'Irak en l'accusant (accusation révélée fausse ensuite) de posséder des armes de destruction de masse.

Quant Biden voulait démembrer l'Irak

Toujours pendant l'administration Bush, quand les forces étasuniennes n'arrivaient pas à contrôler l'Irak occupé, Joe Biden faisait passer au Sénat, en 2007, un plan sur la "*décentralisation de l'Irak en trois régions autonomes - kurde, sunnite et chiite*" : autrement dit le démembrement du pays pour servir la stratégie USA.

De la même manière, quand Joe Biden a été pendant deux mandats vice-président de l'administration Obama, les républicains ont soutenu les décisions démocrates sur la guerre contre la Libye, l'opération en Syrie et la nouvelle confrontation avec la Russie.

Le parti transversal, qui n'apparaît pas dans les urnes, continue à travailler pour que "*l'Amérique, encore une fois, guide le monde*".

Points de vue de Joe Biden et Kamala Harris sur Israël et la Palestine…

Le Président états-unien Donald Trump a sans doute été le plus fervent partisan de l'État d'Israël, plus que tout autre Président états-unien depuis le lancement du soi-disant processus de paix au début des années 90.

Maintenant que Trump a été battu, une nouvelle administration va bientôt être formée.

Le président nouvellement élu, Joe Biden et sa vice-Présidente Kamala Harris sont en train de formuler leur vision de politique intérieure et étrangère. L'une des questions de politique étrangère les plus controversées qu'ils sont censés devoir traiter rapidement c'est la question de l'occupation de la Palestine par Israël.

À ce propos Joe Biden sera on ne peut plus clair affirmant : "*Mon père m'a fait remarquer que je n'avais pas besoin d'être juif pour être sioniste, et je le suis*". *Sa* vice-Présidente affichera elle aussi sa tendresse pour Israël avouant avoir grandi dans la région de la Baie, "*c'est avec tendresse que je me souviens de ces troncs du Fonds national juif que nous utilisions pour collecter des dons pour planter des arbres en Israël*.

Des années plus tard, quand je me suis rendue en Israël pour la première fois, j'ai vu les fruits de cet effort, et l'ingéniosité israélienne qui a vraiment fait fleurir un désert", dira-t-elle, précisant : "*Donc, je voudrais être claire sur ce que je crois. Je soutiens Israël en raison de nos valeurs partagées, qui sont au fondement même de la création de nos deux nations.*

Je crois que les liens entre Israël et les Etats-Unis sont indestructibles, et nous ne pouvons laisser quiconque essayer de nous diviser, jamais. Je pense qu'Israël ne devrait jamais être une question partisane, et tant que je serai sénatrice des États-Unis, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer un large soutien bipartisan à la sécurité et au droit de se défendre d'Israël, et c'est pourquoi la première résolution que j'ai coparrainée en tant que sénatrice des États-Unis avait pour but de combattre les préjugés anti Israël aux Nations unies. Tandis que le Hamas maintien son contrôle sur Ghaza et tire des roquettes à travers la frontière sud d'Israël, nous devons soutenir Israël. Au milieu de l'incertitude et de la tourmente, le soutien de l'Amérique à la sécurité d'Israël doit être solide comme le roc", conclut-elle.

Joe Biden affirme quant à lui que la "*chose que nous devrions maintenant comprendre, il devrait être très clair qu'Israël est la plus grande force de l'Amérique au Moyen-Orient. Je dis toujours à mes amis, et je vous le dis, je dis, imaginez notre situation dans le monde s'il n'y avait pas d'Israël, combien de cuirassés y aurait-il ? combien de troupes seraient stationnées ?*", voilà qui a le mérite d'être clair pour le futur des Palestiniens qui n'auront que les pierres pour se défendre contre l'hydre israélienne maintenant que même leurs prétendus amis arabes les ont lâchés les uns après les autres.

Agences

MIDI LIBRE
N° 4138 | Mercredi 25 novembre 2020

LIGUE DES CHAMPIONS : TOUR PRÉLIMINAIRE

Le Doyen en conquérant à Porto-Novo

Le MC Alger s'envolera aujourd'hui pour Porto-Novo, la capitale du Bénin, à bord d'un vol spécial pour affronter samedi les Buffles du Borgou lors de la première manche du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts et Rouge vont effectuer le déplacement à Porto-Novo avec un esprit conquérant. Leur objectif consiste à négocier un résultat positif qui va leur permettre d'aborder la manche retour à l'aise. Le match face aux Béninois des Buffles constitue le premier test révélateur pour l'entraîneur Nabil Neghiz et son équipe. Le rendez-vous de samedi constitue également un défi pour toute l'équipe du Mouloudia qui n'a pas gagné le moindre match depuis plus de 40 ans, soit depuis 1978. C'était à Tripoli, face au Ahly, lors d'un match de la Coupe d'Afrique des clubs champions. Dès lors, le vieux club algérois comptait sur son jardin pour réussir sa qualification. "*Ce qui n'est pas logique pour un club comme le Mouloudia*", avoue l'entraîneur Neghiz. Les inconditionnel des Vert et Rouge espèrent que le Mouloudia version Neghiz réalise leur rêve qui a tant duré. "*J'espère que je serai l'entraîneur qui va vaincre le signe indien. Une victoire au Bénin va nous permettre d'augmenter nos chances de qualification au prochain tour de cette épreuve continentale*", a indiqué l'entraîneur Nabil Neghiz.

Le Mouloudia d'Alger a effectué plusieurs stages de préparation ponctués par sept matchs amicaux. Des tests qui ont permis à l'entraîneur Nabil Neghiz de tirer quelques enseignements. Son équipe a marqué 14 buts pendant ces matchs amicaux, contre 9 encaissés, ce qui confirme que le club algérois prend des buts lors de chaque match.

Le technicien algérien est conscient de cette situation et confirme qu'un travail a été déjà effectué dans ce sens pour remédier aux lacunes. "*Nous étions en pleine préparation et les matchs amicaux ne sont jamais des références. Nous avons travaillé tous les aspects et les bilans doivent se faire sur la base de plusieurs matchs officiels*", a-t-il dit. Concernant l'adversaire, l'entraîneur Nabil Neghiz confirme qu'il possède déjà des informations qui seront d'un apport très important pour choisir le onze rentrant et établir le schéma tactique. "*Depuis le tirage au sort, j'ai commencé à m'informer sur l'adversaire. Nous avons rien laissé au hasard pour réussir notre mission ce samedi à Porto-Novo*", a encore indiqué l'entraîneur mouloudéen Nabil Neghiz. Les Buffles du Bénin, signalons-le, ont affronté le week-end dernier la sélection des U20 de leur pays. Un match qu'ils ont remporté sur le score de 2 à 0.

Cette rencontre aller du tour préliminaire de l'épreuve continentale qu'abritera le stade Charles-de-Gaulles sera dirigée par l'arbitre ivoirien Tandy Patrick jean Philip. Ce sera son premier match international. Le coup d'envoi de la partie sera donné à partir de 17h00. En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar)-CS Sfax (Tunisie). Le match aller aura lieu à domicile et la manche retour en déplacement.

M. S.

TIR À L'ARC/WORLD SERIES EN SALLE

L'Algérien Arab Adoul en 48e position à l'arc classique

L'archer algérien Arab Adoul a pris la 48e position sur 780 athlètes classés dans l'épreuve de l'arc classique de la toute première étape à distance des World Series de tir à l'arc en salle, disputée samedi et dimanche, selon le site de la Fédération internationale de tir à l'arc (World Archery).

Arab a récolté un total score de 579 points sur 600 possibles, réalisant un score nettement meilleur que 732 autres concurrents de plus d'une cinquantaine de pays. La première place de la spécialité est revenue à l'Allemand Felix Wieser avec 598 pts, devant le Coréen Oh Jin Hyek (596 pts). Le Français Tom Millon (595 pts) complète de podium.

Lors d'une compétition officielle de tir à l'arc en salle, les archers tirent 20 volées de 3 flèches chacune en deux séries de 10 volets et en 4 minutes maximum sur chaque cible du parcours. Une pause est observée à la fin de la 10e volée puis le tir reprend pour 10 volées supplémentaires. Un maximum de 600 points au total peuvent être cumulés par les archers.

3.000 archers issus de 79 pays ont pris part à la toute première étape à distance des World Series de tir à l'arc en salle.

"*Cette année, le circuit international en salle combine des événements officiels de moindre envergure et des compétitions à distance*", a indiqué l'instance internationale. La prochaine étape en ligne des World Series en salle est prévue les 19 et 20 décembre prochain.

APS

ARABIE SAOUDITE

Troisième but de Taider avec Al Ain

Moment historique aujourd'hui pour la formation d'Al-Aïn en Arabie saoudite qui a remporté ses premiers trois points de son histoire dans le Championnat saoudien grâce, notamment, à l'international algérien Saphir Taïder .

Le capitaine du club s'est fait remarquer durant le match face à la formation de Damac et il a été à la hauteur une nouvelle fois. Bon dans la construction du jeu et aussi sur le plan défensif, l'ancien de l'Impact Montréal a marqué aujourd'hui son troisième but de la saison sur penalty. Dans le temps additionnel Saphir Taïder a trompé son compatriote Zaghba et a assuré les trois premiers de son club .

La prestation de Taïder a été félicité par l'entraîneur de Damac Zekri qui a déclaré : "*L'équipe d'Al-Aïn a de bons joueurs qui ont créé la différence. On parle des joueurs de la qualité de Taïder qui a joué à l'Inter Milan et qui a une grande expérience en Italie.*"

FRANCE

Delort dans le 11 type de la 11e journée

Auteur d'un doublé face à Strasbourg et d'une passe décisive, l'international algérien de Montpelier, Andy Delort a été choisi dans le onze type de la semaine du quotidien l'équipe (11e journée). Bouzelouf (tête de mouton), le nouveau surnom de l'international algérien affiche une superbe forme depuis le début de saison avec six buts et trois passes décisives, après le match face à Strasbourg hier après-midi (4-3). Delort a obtenu la meilleure note du quotidien *L'Equipe*, à savoir la note de 8 en compagnie de l'attaquant turc du LOSC, Yusuf Yazici.

PORTUGAL

Hamache passeur décisif en Coupe

Pour le compte du troisième tour de la Coupe du Portugal, le jeune latéral gauche Yanis Hamache a encore une fois été passeur décisif avec son club Boavista sur le terrain de Vizela.

Âgé de 21 ans, le jeune latéral a été aligné en tant que titulaire comme à son habitude depuis plusieurs semaines. Son club Boavista n'a pas réussi à trouver le chemin des filets durant le temps réglementaire et la rencontre s'est dirigée vers les prolongations.

Durant la première période de la prolongation, Boavista a obtenu un coup franc que l'ancien Niçois a décidé de frapper en déposant un centre millimétré sur la tête de son coéquipier Yousoupha Njie qui a ouvert le score à la 104e minute de jeu qui offre la qualification pour son équipe au prochain tour.

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00

Au sommaire : «Affaire Maureen Jacquier : un tueur parmi les collègues ?». Le 27 février 2015, Maureen Jacquier, 19 ans, ne se présente pas à son travail. Ce n'est pourtant pas son genre car la jeune mécanicienne aéronautique adorait son métier. Quelques mois plus tôt, elle avait été embauchée sur le site d'Airbus, à Toulouse, et pour elle, se faire une place dans ce milieu presque exclusivement masculin était l'aboutissement d'un rêve ! - «Affaire Sophie Lionnet : les dernières heures de la jeune fille au pair». Le 20 septembre 2017, dans le quartier chic de Wimbledon, au sud de Londres, de la fumée noire s'échappe d'un jardin et dégage une odeur pestilentielle

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00

En été sur l'autoroute A7, près de 150000 véhicules se croisent tous les jours à la hauteur de Valence, où les bandes d'arrêt d'urgence sont particulièrement surveillées. En effet, l'espérance de vie d'un piéton à cet endroit ne dépasse pas les vingt minutes. Les forces de l'ordre sont également confrontées à la forte augmentation des violences familiales. La plupart du temps, les auteurs de ces agressions sont très alcoolisés et difficilement maîtrisables. Les gendarmes de la Drôme ont ouvert leurs portes aux caméras. Pendant plusieurs mois, l'équipe a suivi ces femmes et ces hommes qui se battent chaque jour pour notre sécurité

LA FAMILLE BÉLIER

21h00

Dans la famille Bélier, agriculteurs en Normandie, seule Paula, lycéenne, n'est pas née sourde et muette. Ses parents et son frère cadet le sont, et il incombe à Paula la gestion de nombreuses tâches administratives de l'exploitation agricole familiale. Le jour de la rentrée scolaire, Paula retrouve sa meilleure amie, Mathilde, et croise le regard du séduisant Gabriel, fraîchement arrivé de Paris. Ce dernier vient de s'inscrire à la chorale du lycée, que dirige M. Thomasson, artiste en berne et inconditionnel de Michel Sardou. Pour les beaux yeux de Gabriel, Paula décide de rejoindre la chorale

DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE

21h00

Le géographe Pierre Torrente survole le fameux GR10. Ce sentier de grande randonnée longe la ligne de crêtes depuis le Pays basque jusqu'aux Pyrénées Atlantiques. Des paysages jalonnés de pics élancés, de vallées profondes et de lacs de couleur émeraude. Marcheur émérite, il accompagne Arnaud Späni, un photographe qui réalise des clichés d'hommes et de femmes qui oeuvrent pour préserver l'identité de ces montagnes, qu'ils soient charpentier ou berger. A Bagnères-de-Luchon, avec l'historienne de l'art Pauline Chaboussou, nous découvrons les allées immenses, thermes monumentaux et villas extravagantes qui racontent la naissance du tourisme, à la fin du XIXe siècle

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HISTOIRE D'ADÈLE H

21h00

1863. Sous un faux nom, Adèle, fille cadette de Victor Hugo, poursuit jusqu'à Halifax le lieutenant Albert Pinson, qui a rejoint au Canada le 16ème régiment de hussards. Par l'entremise du mari de sa logeuse, Adèle tente d'entrer en contact avec le jeune homme. Mais ce dernier, indifférent, humilié peut-être par le refus passé des Hugo de le voir entrer dans leur famille, repousse définitivement les avances de la jeune femme. Sous l'emprise d'une passion que nul obstacle ne saurait contraindre, Adèle, qui implore de son père le consentement écrit à son union, s'emploie à reconquérir Albert qu'elle observe et surveille obstinément

LE COSMOS DANS TOUS SES ÉTATS

21h00

Sommes-nous seuls dans l'Univers ? Les astronomes pensent aujourd'hui que tous les astres ont des planètes qui gravitent autour d'eux, générant des milliards d'environnements différents dans l'espace. Alors que des bactéries peuvent survivre dans les endroits les plus extrêmes sur la Terre, il n'y a aucune raison que la vie ne se développe pas ailleurs. Des images de synthèse illustrent le travail d'exploration des scientifiques

LE MEILLEUR PÂTISSIER

21h00

Pour cette 8e semaine de concours, les sept pâtissiers amateurs encore en lice vont avoir des palpitations au coeur. Ces coquins des fourneaux vont vivre d'intenses émotions car une surprise les attend ! «Le défi de Cyril : les fraises à la crème». Pour démarrer leur excitante semaine, les participants ont rendez-vous avec le plus charnel des desserts : les fraises à la crème ! Charnue et pulpeuse, la fraise est le symbole du plaisir et de la tentation. À eux de réaliser en deux heures un gâteau à base de crème et de fraises qui excitera les papilles du jury. Ils devront aussi créer un présentoir digne des plus grands joailliers. «L'épreuve technique de Mercotte : les tétons de Vénus»

NEW AMSTERDAM ALERTE ÉPERVIER

21h00

Max est furieux que le conseil d'administration ait démis Sharpe de ses fonctions. Celle-ci se demande si elle ne va pas quitter l'hôpital car elle ne voit plus aucune raison d'y rester. Castro demande son soutien à Max, qui ne se rend pas compte qu'elle mène un double jeu. Ella annonce à Kapoor son départ pour l'Ohio, chez ses parents, jusqu'à la fin de sa grossesse car ses TOC sont trop envahissants. Kapoor est effondré. Martin vient voir Iggy pour s'expliquer avec lui sur l'adoption qu'il a tenté d'organiser dans son dos. Ils sont interrompus par Tabitha, une jeune praticienne du service, venue passer son entretien d'évaluation

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4138 | Mercredi 25 novembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:04
Dohr	12:35
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Icha	18:59

ETATS-UNIS.

A RECULONS, TRUMP ACCEPTE LA TRANSITION VERS UNE PRÉSIDENCE BIDEN

Il n'a jamais été aussi près d'admettre sa défaite: Donald Trump a finalement donné, lundi soir, son feu vert au processus de transfert du pouvoir à Joe Biden, qui avait commencé, sans l'attendre, à dessiner son gouvernement. Après plus de deux semaines d'un refus sans précédent dans l'histoire politique américaine, M. Trump s'est toutefois encore gardé de reconnaître directement la victoire du Démocrate. Il a promis sur Twitter, de poursuivre un "juste combat", alors qu'il multiplie les recours en justice, sans succès, pour tenter de démontrer des fraudes lors du scrutin présidentiel du 3 novembre. Et "*je crois que nous triompherons",* a-t-il affirmé. "*Néanmoins*", a nuancé le président américain sortant, "*dans l'intérêt supérieur de notre pays, je recommande"* que l'agence gouvernementale chargée du transfert du pouvoir fasse "*ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même"*.
L'équipe de Joe Biden a aussitôt pris note d'une étape permettant *"un transfert du pouvoir pacifique et sans accroc"*.
Le Démocrate prépare son entrée à la Maison Blanche, le 20 janvier, avec plusieurs personnalités chevronnées ayant servi sous Barack Obama, comme Antony Blinken, futur chef de la diplomatie américaine, ou Janet Yellen, pressentie au Trésor. L'ancien secrétaire d'Etat, John Kerry, 76 ans, fera lui aussi son retour à Washington en tant qu'émissaire spécial du Président sur le climat, signe de l'importance qu'accorde Joe Biden à ce dossier.

"RÉPUBLIQUE BANANIÈRE"

Aucun doute ne pesait plus sur le fait que le Démocrate deviendrait le 46e président des Etats-Unis.
Mais le déni jusqu'ici de Donald Trump signifiait notamment, que le Président élu n'avait toujours pas accès aux informations classées secret défense sur les questions ultra-sensibles concernant la sécu-

rité des Etats-Unis, comme c'est l'usage.
Il n'a pas non plus pu commencer à coordonner avec l'équipe Trump la gestion de la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 257.000 morts aux Etats-Unis.
Le président sortant était devenu de plus en plus isolé dans son appel aux républicains à "se battre" en justice, de grands noms de son parti voyant même dans le comportement des avocats de Donald Trump "*une honte nationale",* digne d'"*une République bananière"*. La Bourse de Tokyo a grimpé à l'ouverture mardi matin après le feu vert du milliardaire au processus de transition.

"SOULAGÉS"

"*J'ai besoin d'une équipe prête au premier jour, composée de personnes expérimentées et éprouvées aux crises*", a expliqué lundi Joe Biden en donnant les premiers grands noms de son futur gouvernement.
A 78 ans, le vieux routier de la politique essaie aussi de constituer une équipe "qui ressemble" aux Américains, avec une plus grande place aux femmes et aux minorités.
Il prévoit ainsi, selon une source dans son entourage, de nommer l'ancienne présidente de la Banque centrale Janet Yellen, 74 ans, au Trésor, un poste occupé uniquement par des hommes jusqu'ici.
Alejandro Mayorkas devrait, pour sa part, devenir le premier Hispanique ministre à la Sécurité intérieure.
Une diplomate expérimentée afro-américaine, Linda Thomas-Greenfield, 68 ans, deviendra elle ambassadrice à l'ONU.
Joe Biden a également pioché dans le vivier de ses proches. Antony Blinken, 58 ans, qui doit devenir son secrétaire d'Etat, était jusque-là un de ses principaux conseillers en diplomatie.
Ancien numéro deux du département d'Etat sous le président Barack Obama, ce fervent partisan du multilatéralisme devrait, s'il est confirmé au Sénat, s'attaquer en priorité au dossier du nucléaire iranien.
Pour Barack Obama, les alliés des Etats-Unis, malmenés ces quatre dernières années, *"vont être très soulagés de voir arriver des gens comme Tony Blinken"*.
John Kerry sera pour sa part immédiatement chargé de faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Paris qu'il avait négocié en 2015 et que Donald Trump avait ensuite déchiré. Il a promis de traiter "*la crise climatique comme la menace urgente de sécurité nationale qu'elle est"*.
Le Président élu a également l'intention de nommer Avril Haines, 51 ans, directrice du Renseignement national –elle serait la première femme à occuper ce poste–, et Jake Sullivan, 43 ans, conseiller à la Sécurité nationale.
Joe Biden et sa future Vice-présidente Kamala Harris, feront un discours pour annoncer formellement ces nominations mardi à Wilmington, dans le Delaware.
Le démocrate a remporté près de 80 millions de voix lors du scrutin, contre un peu moins de 74 millions pour Donald Trump.
Mais la Présidence américaine se joue au travers d'un système de grands électeurs attribués dans chaque Etat.
Malgré de fortes pressions exercées sur les élus locaux du parti républicain ces derniers jours, une commission a validé comme prévu lundi la victoire de Joe Biden dans l'Etat-clé du Michigan.

CORONAVIRUS

La DGSN rappelle l'obligation du port du masque en voiture

Un responsable à la Direction générale de la Sûreté nationale, (DGSN), réagit à la polémique sur les réseaux sociaux, à propos du port du masque de protection contre le coronavirus à bord des véhicules de transport. Rachid Ghezli, Commissaire principal et sous directeur de la prévention et de la sécurité routière, a rappelé l'obligation de porter le masque, lors de son passage à la Radio Chaîne I ce mardi 24 novembre 2020.
L'obligation du port du masque à bord d'un véhicule a été instaurée par les autorités dans le décret exécutif N°168 paru le 29 juin 2020, dans le cadre d'un durcissement des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. L'Algérie vivait, durant cette période, c'est-à-dire les mois de juin et juillet, une hausse des cas de contaminations, atteignant, durant à la mi-juillet, le précédant pic de l'épidémie avec 675 cas par jour. Des amendes de 10.000 Da, ont ainsi été appliquées contre les contrevenants par les services de la Sûreté nationale.
Ces derniers ont toutefois cessé de l'appliquer durant le mois d'août et septembre avec la baisse des contaminations avant de se remettre à l'appliquer, avec la « deuxième vague » de l'épidémie. Des internautes partageaient ainsi sur les groupes dédiés au traffic routier, à l'image de "Info Trafic Algérie", des images des amendes de 10.000 Da à leur égard.
Rachid Ghezli, Commissaire principal et sous directeur de la prévention et de la sécurité routière, s'est contenté de rappeler le décret obligeant les Algériens à porter le masque, *"y compris par un conducteur qui est seul à bord de son véhicule*".
"Dans son article 10, le décret, paru au Journal officiel N° 38, stipule que "*le port du masque de protection est obligatoire dans les véhicules particuliers, pour le conducteur et les passagers à bord*" (à partir de 05:30). *"Nous partons du principe que c'est une question de santé publique et dans le cas échéant, lorsque le citoyen est dans l'espace pu*blic, il faut respecter tous ces rapports", a-t-il ajouté.

TURQUIE

UN OPPOSANT POLITIQUE TURC REMIS À ANKARA PAR L'ALGÉRIE

Un opposant turc, suspecté d'être lié au mouvement de Fethullah Gülen, considéré comme organisation terroriste par Ankara, a été remis par les autorités algériennes à la Turquie, a annoncé l'agence de presse Anadolu, citant des sources sécuritaires. La personne arrêtée, répondant aux initiales de N.N. K, "*a été arrêté à la suite d'une opération conjointe entre le ministère turc des Affaires étrangères et de la Direction générale de la sécurité du même pays*".
Le "*suspect faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international*", pour "*affiliation à une organisation terroriste*" et "*dirigeait en Algérie une société liée au mouvement de Fethullah Gülen"*.
Anadolu ne donne pas plus de détails. La chaîne de Télévision égyptienne, Al Ghad, poursuit que cette opération a été coordonnée avec les autorités algériennes. Un avion a été spécialement mobilisé pour le transférer en Turquie et procéder à son interpellation.
Citant le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, la même source rajoute que cet opposant politique "*envisageait de créer des écoles pour propager l'idéologie du mouvement Fethullah en Afrique du Nord, dont l'Algérie"*. Fethullah Gülen est accusé par Ankara d'avoir orchestré la tentative de coup d'Etat le 15 juillet 2016, qui a fait 250 morts et près de 2.200 blessés. La Turquie soupçonne la "FETO" (l'Organisation terroriste de Fethullah) d'être également à l'origine d'une campagne visant à renverser l'Etat, en infiltrant des institutions, notamment l'armée, la police et la justice.
Des milliers de personnes, suspectés d'être affiliées ou proches de ce mouvement, ont été arrêtées et emprisonnées après a tentative de coup d'Etat.

CORONAVIRUS

1.133 nouveaux cas, 649 guérisons et 15 décès

Mille cent trente trois (1.133) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 649 guérisons et 15 décès, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar.